

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Fête de la St Jean, un vide grenier sera organisé le dimanche 24 juin 2018 et d'ores et déjà, nous vous invitons à réserver votre emplacement à l'aide du bulletin ci-joint.

REGLEMENT

Organisation

Date et horaires : le 24 juin de 9h à 18h

Lieu : Parking salle polyvalente

Accueil des exposants à partir de 8h00 au niveau du rond point face à la mairie.

C'est ici que votre emplacement vous sera attribué.

Les véhicules devront être évacués au plus tard à 8h30 (parking réservé)

AUCUNE VENTE DE BOISSONS ET DENREES ALIMENTAIRES
N'EST AUTORISEE.

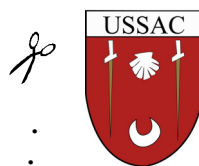
Pièce à retourner à : Josette DELPY - Lacombe - 19270 USSAC

Bulletin de réservation dûment complété

Photocopie recto/verso de la pièce d'identité

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La présidente
Josette DELPY



Comité des Fêtes

Mairie 19270 USSAC



BULLETIN DE RESERVATION

Priorité aux habitants de la commune (les 20 premiers inscrits)

Je soussigné(e)

Adresse :

Téléphone :

Non patenté*, demande à titre exceptionnel l'autorisation d'exposer, d'échanger et éventuellement de vendre des pièces de collection.
(Cirulaire n° 8700093 du 6 avril 1987 du Ministère de l'Intérieur).

Pièce d'identité fournie : permis de conduire* ou carte nationale d'identité*

N°:

Délivré(e) le :

Par :

Désire un emplacement de : 3 ml gratuit

Pour le vide grenier du 24 juin 2018

Ce bulletin est à retourner au Comité des Fêtes avant le 02 juin 2018.

Je dégage toute responsabilité le Comité des Fêtes en cas de perte, de vol ou tout autre désagrément quel qu'il soit lors de cette manifestation.

Ale.....

Signature

*rayer la mention inutile

Pour tout renseignement, s'adresser au 06 07 62 42 67

ATTESTATION A REMPLIR

Les particuliers doivent attester par écrit et sur l'honneur de leur non participation à deux précédentes manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal) et ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce).

Je soussigné(e)

Né(e) le :

Domicilié(e)

.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait àle.....

Signature.



VIDE GRENIER



Organisé par le Comité des Fêtes

DIMANCHE

24

juin

USSAC

9h - 18h

Buvette

Renseignements et réservations : 06 07 62 42 67

Les documents devront nous être retournés complétés et signés avant le 2 juin 2018